

Bureau du Directeur général
et Greffier-trésorier

MARDI LE 5 SEPTEMBRE 2023

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

- I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II. LECTURE DE L'ASSERMENTATION DE MONSIEUR JACQUES LEMAY SUITE À L'ÉLECTION PARTIELLE DU 13 AOÛT 2023.
- III. RÉSOLUTIONS
 1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.
 - A.1 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Permettre la location à court terme d'une résidence de tourisme – 3, chemin des Bernaches.
PÉRIODE DE QUESTIONS
 - A.2 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Permettre un second agrandissement de l'habitation dérogatoire – 9, chemin de l'Éden.
PÉRIODE DE QUESTIONS
 - A.3 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Régulariser la façade d'un lot – 43, chemin des Campagnards.
PÉRIODE DE QUESTIONS
 - A.4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Permettre l'agrandissement de la villa-dortoir, l'implantation d'un spa et l'aménagement d'un dôme en demi-cylindre – 886-L, route du Carrefour.
PÉRIODE DE QUESTIONS
 - A.5 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un garage – 68, rue Mitchell.
PÉRIODE DE QUESTIONS
 - A.6 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 18 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2023 : Demande de dérogation mineure – Régulariser l'implantation d'une entrée charretière – 102, chemin du Ruisseau.
PÉRIODE DE QUESTIONS
2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTIONS

III. AVIS DE MOTION

A.1 AVIS DE MOTION : Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 886-21 établissant un programme de subventions pour la plantation de végétaux sur la rive.

A.2 AVIS DE MOTION : Présente d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 817-18 – Pour abroger et remplacer les règlements portant les numéros 782-16 et 786-16 – Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance.

IV. RÉSOLUTIONS

1. ADMINISTRATION

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 5 septembre 2023.

1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 1^{er} août 2023 et de la séance extraordinaire du 9 août 2023.

1.3 Pour accepter un soumissionnaire – Achat et installation d'une génératrice à la Villa St-Louis-de-France – Décréter une dépense au montant de 279 563 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-07-10-043.

2. GREFFE

2.1 Dépôt du rapport du Président d'élection – Élection partielle du 13 août 2023.

2.2 Pour nommer les comités permanents et ad hoc du Conseil municipal – Période du 5 septembre au 31 décembre 2023 – Abroger et remplacer la résolution portant le numéro 23-05-168 – Décréter et autoriser les jetons de présences – 100 \$.

3. TRAVAUX PUBLICS

3.1 Pour accepter un accord de conciliation – Tribunal administratif du Québec – Municipalité de Val-des-Monts – Expropriation – Propriétaires du lot 3 745 936 – 260, chemin Sauvé.

3.2 Pour autoriser la demande d'aide financière proposée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Programme d'aide à la voirie locale 2021-2025 (PAVL) – Volets Redressement et Accélération – Chemin Townline.

3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Achat d'une pelle excavatrice neuve sur chenille de type commercial avec cabine, équipements et attachements ou équivalent – Décréter une dépense au montant de 308 437 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-06-28-040.

3.4 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Avenant numéro 18 – Préparation de plans et devis et surveillance des travaux de retrait du réservoir d'huile – Lapalme Rheault Architectes et Associés – Rénovation du garage Oakley-Carey – Décréter une dépense supplémentaire en affectant les excédents accumulés non affectés au montant de 18 650 \$ « taxes en sus ».

4. FINANCES ET TAXATION

4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-007 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 791 176,83 \$ – Comptes payés au montant de 812 012,38 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 616 649,39 \$.

4.2 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 47 174,49 \$ « taxes incluses ».

4.3 Pour approuver la liste des immeubles à être mis en vente pour défaut de paiement de taxes – 7 décembre 2023 – Autoriser le bureau de la Direction générale à transmettre ladite liste des immeubles.

4.4 Pour autoriser le Directeur général et Greffier-trésorier ou la Directrice du service des Finances ou le Directeur adjoint du service des finances ou la Cadre-conseil à la Taxation et aux Finances – Enchérir et acquérir certains immeubles – Vente pour défaut de paiement de taxes.

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1 Pour confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec « MTMD » – Nommer mesdames Nancy Vaux, directrice du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire et Suzanne Gobeil, préposée aux activités culturelles et à la vie communautaire du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire à titre de Responsables des demandes de signalisation de type panneaux d'indication le long des routes provinciales 307 et 366 auprès dudit Ministère.
- 5.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Avenant 01 – Aménagement d'un terrain multisports à Val-des-Monts – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 22 375 \$ « taxes en sus ».
- 5.3 Pour accepter un soumissionnaire – Aménagement d'un terrain multisports à Val-des-Monts – Décréter une dépense au montant de 506 220 \$ « taxes en sus » – Soumission publique portant le numéro 23-07-06-042.

6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 6.1 Pour appuyer la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Démarche de demande à portée collective (volet 1) auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) – Déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1 Pour autoriser messieurs Éric Lacasse, directeur du service de Sécurité incendie, et Éric Clément, directeur adjoint du service de Sécurité incendie – À assister au colloque sur la sécurité civile : Pour une collectivité plus résiliente – Du 11 au 13 octobre 2023, à Québec – Décréter une dépense au montant de 3 660 \$ « taxes incluses ».
- 7.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Avenant numéro 19 – Médiation et Évaluation des demandes de supplément portant les numéros 25 et 26 – Lapalme Rheault Architectes et Associés – Construction de la caserne – Arrondissement Sud – Décréter une dépense supplémentaire en affectant les excédents accumulés au montant de 2 200 \$ « taxes en sus ».

8. RESSOURCES HUMAINES

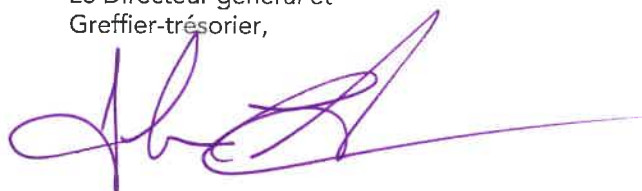
- 8.1 Pour accorder le statut de personnes salariées permanentes – Fin de la période de probation – Messieurs Sébastien Legault, Vincent Picotin, Charles-André Pilon, Jean-Sébastien Desforges et Vincent Martine-Forget à titre de Pompiers – Postes permanents à temps partiel – Service de sécurité incendie – Casernes no 1 et 2.
- 8.2 Pour retenir les services de monsieur Carlos Gnacadja – Conseiller en gestion des actifs immobiliers au service des Travaux publics – Poste temporaire – 12 mois – À compter du 6 septembre 2023.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. GÉNÉRAL

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et
Greffier-trésorier,



Julien Croteau

JC/rg/mpm/nc